



Controle caf et relevés bancaires

Par **Happy64**, le **01/10/2015** à **21:25**

Bonjour,

Je viens d'etre controlée aujourd'hui par le controleur de la caf. Il avait en sa possession mes relevés bancaires sur la période d'un an.

Il avait meme demandé a mes parents de ,fournir les relevés des comptes de mes enfants car ce sont ,eux qui les reçoivent car ma fille vie avec eux depuis 6 ans et ils épargnent tous les mois une petite somme d'argent pour mes 2 enfants car je suis au RSA depuis mon divorce. Ma question est : le controleur a t il le droit de demander les relevés a ma banque et celle ci a t elle le droit de les donner sans m'avertir .N'ai t elle pas tenu au secret bancaire Mon fils a un livret ,Tiwi de bébé et ma fille un tiwi et un livret

Merci

Par **moisse**, le **02/10/2015** à **10:13**

Bonjour,

La CAF, comme d'autres organisations, a le droit d'obtenir les relevés bancaires, et la banque ne peut pas s'y opposer.